

# Méthaniseur XXL.

## Un nouveau coup porté au projet

MéthaHerbauges devra présenter une nouvelle demande de permis de construire pour son projet de méthaniseur à Corcoué-sur-Logne, dans le pays de Retz. Cela ne remet pas en cause le projet mais va sacrément le retarder.

Une unité de méthanisation telle qu'elle est prévue par la coopérative d'Herbauges et la société danoise Nature energy. | DR

[Ouest-France](#) Kate STENT. Publié le 27/06/2022 à 18h18

[Écouter](#)

C'est une [information révélée ce lundi 27 juin par l'agence Atlantique presse information \(API\)](#) : le recours gracieux soumis par la coopérative d'Herbauges a été rejeté. La coopérative agricole, affiliée à la société danoise Nature energy pour le projet de construction d'une unité de méthanisation XXL à Corcoué-sur-Logne, avait déposé ce recours après avoir tardé à envoyer à la préfecture des pièces manquantes au dossier. Elle avait dépassé le délai légal de trois mois.

Le recours gracieux ayant été rejeté, MéthaHerbauges devra présenter une nouvelle demande de permis de construire. Cela ne remet pas en cause le projet mais va le retarder. Or, le projet de financement est fortement contraint par le contrat d'achat d'énergie signé avec l'État en septembre 2020.

Grâce à ce contrat, les maîtres d'ouvrage disposaient de quinze années de tarif de rachat assuré, ce qui leur permettait d'avoir une visibilité sur les retombées financières du projet. « **Plus la mise en service est retardée, plus le manque à gagner sera important concernant ces retombées et cela peut remettre en cause le modèle économique** », soulignaient, dans leur rapport, les garantes de la Commission nationale du débat public.

Du côté de la coopérative, on attend surtout la réponse de la préfecture concernant l'Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE). En clair, c'est le feu vert – ou rouge – que donnera le préfet au projet. « **Si on a l'accord pour l'ICPE, cela déclenchera l'enquête publique. On déposera ensuite un nouveau permis de construire sans problème** », indique Guillaume Voineau, président de la coopérative agricole. La réponse concernant cette ICPE est attendue dans les prochains jours.